

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

Appareils électriques et électroniques
Batteries
Bidons de pétrole
Bois (naturel et traité)
Capsules Nespresso
Cartons
Cartouches d'imprimantes
Couettes et oreillers
Déchets non valorisés
Déchets chimiques spécifiques : produits d'entretien, de bricolage et décoration, de jardinage
Gravats (petites quantités en déchetteries < 1m³)
Gravats (véhicule de 3,5 tonnes et + en apport direct sur le site de Pamproux)
Huiles alimentaires
Huiles moteur usagées et bidons vides
Lampes/néons
Métaux
Mobilier/éléments d'ameublement
Objets en plastique rigide (sans partie métallique)
Piles/accumulateurs
Polystyrène
Radiographies médicales
Textiles
Végétaux



Chargez votre remorque ou votre véhicule, en séparant bien les types de déchets, cela simplifiera vos dépôts et vous fera gagner du temps. L'agent de déchetterie est là pour vous conseiller.

Pourquoi ne peut-on pas jeter les déchets chimiques et leurs emballages à la poubelle?

Cela empêche les ordures ménagères et/ou emballages d'être correctement valorisés, car ils sont alors pollués par des produits toxiques. De plus, rapporter les déchets chimiques en déchetteries permet de les valoriser à leur tour.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries est réservé aux titulaires de la carte. Le nombre de passages est limité à 25 par an.

La Crèche ZA les Groies Perron 05 49 05 31 63	du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
Ménigoute Le Bourg Nord 05 49 69 10 66	lundi, mercredi : 9h-12h vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
Pamproux Bel Air 05 49 76 38 97	lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
St-Aubin-Le-Cloud Route de Chagnée 05 49 63 26 40	mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
St-Maixent-L'Ecole Les Courolles 05 49 76 22 82 / 09 79 72 39 04	du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
St-Pardoux La Croix des vignes 05 49 63 41 02 09 63 26 40 98	lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
Secondigny La Chollerie 05 49 63 52 33	lundi, jeudi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
Vasles Gatebourse 05 49 69 98 50	mardi : 14h-18h jeudi : 14h-18h samedi : 9h-12h et 14h-18h

Il est demandé de se présenter 10 minutes avant l'heure de fermeture du site (règlement sur smc79.fr).

Les éco-organismes partenaires



*Avec le SMC, j'agis, je trie...
je réduis mes déchets ménagers.*

Mini Guide pratique du tri



SMC du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
BP 10023
79403 SAINT-MAIXENT-L'ECOLE Cedex
05 49 05 37 10

accueil@smc79.fr - www.smc79.fr - SyndicatSMC79

TRI SÉLECTIF

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



Tous les emballages en plastique



Cartonnettes
Briques alimentaires



Boîtes
métalliques



Journaux, magazines, catalogues, prospectus,
courriers, enveloppes, cahiers, livres

LE VERRE



Bouteilles, pots, bocaux

Retrouvez la localisation des bornes à verre sur le site smc79.fr, ainsi que sur l'application [CITEO Guide du tri](#).

TRI DES BIODÉCHETS

LE COMPOSTAGE



✓ La fabrication du compost permet de réduire le poids de nos poubelles d'environ un tiers et de produire un amendement organique idéal pour le jardin ou le potager.

✓ Se compostent : épluchures, restes de fruits et légumes, marc et filtres à café, infusettes, reste de repas (pâtes, céréales...), fleurs, déchets du jardin.

✓ Le SMC met à disposition gratuitement un composteur, par foyer, à retirer au siège social du SMC, à Sainte-Eanne, sur présentation de votre carte d'accès en déchetterie ou de la redevance ordures ménagères. Il est possible de livrer **en déchetterie** les composteurs pour les personnes des communes les plus éloignées, en appelant au préalable le SMC.



LE BROYAGE / PAILLAGE

Les végétaux représentent la moitié des apports en déchetterie. Ils peuvent pourtant avoir une grande utilité au jardin.

Le broyage de vos branchages permet de les valoriser en paillage ou en compostage.

Le SMC participe à hauteur de 30 € (convention 2022) sur le montant de votre facture EAHVS pour le broyage de vos végétaux. Offre valable 1 fois par an et par foyer. Devis auprès de notre partenaire l'Entrepise Adaptée du Haut Val de Sèvre EAHVS :

07 85 69 04 83
ea79400@imevillaine.fr



RÉDUCTION DES DÉCHETS

LE STOP PUB

35 kg, c'est la quantité de publicités reçue chaque année dans les boîtes à lettres. Apposer un autocollant stop-pub permet de refuser les prospectus publicitaires. Ces autocollants sont disponibles en mairie et au SMC.

LE TRI DES TEXTILES



Les vêtements, le linge de maison et les chaussures même usés peuvent avoir une 2^e vie. Il suffit de les déposer propres et secs, dans un sac fermé, les chaussures liées par paire, à un point d'apport volontaire. Vous pouvez trouver les bornes proches de chez vous sur refashion.fr/citoyen. En fonction de leur état, les textiles triés sont réutilisés ou recyclés.

LA RECYCLERIE TRI D'ENFER

La recyclerie du SMC récupère des objets divers et variés donnés en déchetteries, pour être vendus à prix réduits.

Mobilier, décoration, livres, équipements de loisirs, tous les biens en état peuvent trouver une seconde vie et faire le bonheur d'autrui.

